

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Journée d'information & signature officielle de la charte Qualit'ANC

- DATE :** Jeudi 1^{er} février 2018, de 9h30 à 17h
- LIEU :** L'Auditorium – 165 chemin du Stade 01960 Péronnas
- INSCRIPTIONS :** Inscriptions et informations pratiques sur www.graie.org – [BULLETIN EN LIGNE](#)
 Tarifs* : 100€ | membres du Graie : 70€
 * montant déduit de l'adhésion Qualit'ANC pour tout dossier déposé avant le 30 avril 2018.

Contexte

L'Assainissement Non Collectif est une **réponse adaptée et pertinente pour traiter la pollution liée aux rejets des eaux usées en habitat dispersé**, tant d'un point de vue technique, économique qu'environnemental. Il doit pour cela être confié à des **professionnels qui interviennent en complémentarité et accompagnent l'utilisateur pour assurer une offre de qualité** couvrant la conception, la mise en œuvre, l'entretien et le contrôle des installations.

Le Graie œuvre depuis 1996 pour accompagner les professionnels de l'ANC dans une démarche d'amélioration continue des savoirs et pratiques, à travers l'animation d'un réseau régional, l'organisation de journées techniques et l'établissement de passerelles avec les travaux du PANANC – Plan d'Actions National pour l'ANC. **En 2017, le Graie poursuit cette démarche en lançant Qualit'ANC, la charte interdépartementale pour un ANC de qualité.**

Objectifs

Cette journée a pour objectif de permettre à l'ensemble des acteurs de l'ANC :

- **De prendre connaissance des dernières actualités sur la thématique** (techniques, réglementaires, institutionnelles...)
- **D'obtenir des clés pour améliorer le service rendu aux usagers,**
- **De rencontrer les autres acteurs du territoire.**

Cette journée sera clôturée par la signature officielle de la charte Qualit'ANC par les différents partenaires.

Public cible

Cette rencontre est interprofessionnelle. Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'ANC, publics et privés, et en particulier aux professionnels invités à adhérer à la charte Qualit'ANC :

- Les bureaux d'études (conception des installations)
- Les artisans et entreprises du bâtiment et des travaux publics (mise en œuvre)
- Les vidangeurs et entreprises d'assainissement
- Les SPANC - services publics d'assainissement non collectif - et partenaires techniques

Organisateurs et partenaires

Journée organisée par le Graie, en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC.

Cette rencontre bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau RMC, de la CNATP Rhône-Alpes, de la FNSA-SYNABA et de la FNSA-SNEA.



... Et les Départements volontaires (en cours)

Programme de la journée

La journée sera animée par Elodie BreLOT, directrice du Graie.

* Sous réserve

09h00	Accueil des participants
09h30	Ouverture Elodie BreLOT, Graie Autres intervenants à préciser L'ANC sur notre territoire : les services et le parc d'installations
09h50	Les derniers résultats de l'observatoire des SPANC Elodie Sanchez-Collet, GRAIE Un ANC de qualité à chaque étape : quelques clés de réussite
10h	Collectivités : Place de l'ANC dans l'assainissement de nos territoires et accompagnement des usagers Jean-Philippe Laplanche, Grand Chambéry
10h30	Usagers : leurs attentes vis-à-vis des professionnels Alain Chosson, CLCV
10h50	Pause
11h15	Professionnels de la conception : jusqu'où aller dans le conseil à l'utilisateur ? Jean-Christophe Lesage, FNSA-SYNABA
11h45	Professionnels de la mise en œuvre : obligations d'assurance et points de vigilance Philippe Locatelli, MAAF assurances
12h15	Professionnels de l'entretien et/ou de la vidange : qu'est-ce qu'un service de qualité ? Léon Taboga, FNSA-SNEA
12h45	Déjeuner
14h15	Évolution du cadre d'action PANANC – Plan d'Actions National pour l'ANC - et évolutions réglementaires Un représentant du Ministère en charge de l'Ecologie ou de la Santé*
14h45	Retour sur l'étude de suivi in situ des filières d'ANC et perspectives Catherine Boutin, Irstea Un représentant du Ministère en charge de l'Ecologie ou de la Santé*
15h30	Finances publiques et ANC : point d'étape et enjeux pour les années à venir Yannick Prébay, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse
16h	Charte Qualité'ANC Cérémonie de signature officielle En présence des représentants des organismes signataires : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse ; DREAL Auvergne-Rhône-Alpes ; ARS Auvergne-Rhône-Alpes ; Union Régionale CLCV Auvergne-Rhône-Alpes ; Fédération ConfiANCe ; FNSA-SYNABA ; CNATP Rhône-Alpes ; FNSA-SNEA ; Graie.
17h	Fin de la journée et cocktail



Une charte interdépartementale - des forces mutualisées !

- Faire valoir les engagements et les compétences des professionnels pour un ANC de qualité ;
 - Les accompagner dans une démarche d'amélioration continue de leurs savoirs et pratiques
- Plus d'infos sur www.qualitanc.org